

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : En exercice 19 Présents 15 Votants 16	L'an deux mil dix, le neuf décembre, Le Conseil Municipal de la Commune du VERNET (Allier) dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire , à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick ARGOUT, Maire, Date de convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2010
	PRESENTS : Patrick ARGOUT, maire, Gérard COLLARD, Marc POUZET, Françoise JAOUEN, Michel LAHAIE, Pascal COUTIER, Adjoints, Nadine DEMAY, Stéphanie BARD, Bernard AGUIAR, Marc GENESTE, Virginie REBRION, Jacques DUCHER, Isabelle PRIEUR, Suzanne JOINCT, Mireille CHARASSE. Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Claude LAURENT pouvoir donné à Jacques DUCHER, Alain CHERAA, Patrick BOUDET, Catherine DESVOILHES. Stéphanie BARD et Virginie REBRION ont été élues secrétaires de séance.
010-09/12/2010 Objet : soutien pour la réalisation de la RCEA entre Montmarault et Macon	Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les Réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Un trafic en fore évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 %, correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7.500 poids lourds, si ce taux se maintenait. - La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements. - Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A74 – A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés. - Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et d'arrêt...) et à la bonne irrigation des territoires traversés. Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal de LE VERNET, réuni le 9 décembre 2010, déclare : <p>L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de la RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010-2014). • La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2 x 2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement. Le Conseil Municipal du VERNET s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.
Certifié exécutoire, transmis le : 12/12/2010 reçu le : en Sous-Préfecture de Vichy Publié ou notifié le : 10/12/2010	Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. En Mairie, le 12 décembre 2010, Le Maire, Patrick ARGOUT

SOUS-PREFECTURE DE VICHY
DOCUMENT REÇU LE

14 DEC. 2010

VU POUR VALOIR RÉCÉPISSE

